

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT****23 (CREUSE)****Nombre de conseillers**

Membres	10
Présents	07
Représentés	01
Votants	08
Exprimés	08
Pour	08
Contre	00

DELIBERATION N° DE_070624_5**DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

07 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le **sept juin à 18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, , M. Frédéric DUPLÉIX, M. Alexandre BOURDERY

Pouvoirs : Mme Evelyne GIPOULON a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Absente : Mme Michèle TIXIER GALLAND,

Date de convocation : 1^{er} juin 2024

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie BERTRAND

Subvention voyage scolaire

Vu la demande transmise, le 06 mai 2024, par une famille domiciliée sur la commune sollicitant l'aide financière de la collectivité pour la réalisation d'un voyage scolaire, au Pays Basque, proposé par le collège Eugène Jamot d'Aubusson pour leur enfant.

Monsieur le Maire propose d'octroyer une aide financière de soixante-dix euros (70 €) pour cet enfant domicilié sur le territoire de la commune de SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE en rappelant que cette somme sera versée directement à la famille.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le versement de la somme de soixante-dix euros au profit de cette famille domiciliée sur la commune, ayant un enfant participant au voyage scolaire proposé par le collège Eugène Jamot d'Aubusson.
- **AUTORISE** le Maire à verser la subvention à la famille sur présentation d'un justificatif attestant la réalisation du voyage.

Le Maire,
Alain BUJADOUX

Le secrétaire
Jean-Marie BERTRAND